

mément à la politique adoptée à la dernière session dans le but de créer un service naval.

Le tribunal de La Haye auquel avait été soumis le différend entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, relativement aux pêcheries dans les eaux du Canada et de Terre-Neuve, a rendu une sentence arbitrale qui a été acceptée par toutes les parties en cause comme règlement juste et équitable d'une cause pendante depuis longtemps. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant qu'il va tendre non seulement à promouvoir la paix et l'amitié entre nous et nos voisins, mais aussi à établir la coutume de régler les difficultés internationales au moyen de l'arbitrage.

La construction du chemin de fer national Transcontinental se poursuit avec des progrès sensibles et cette route a fourni cette année un débouché de l'Ouest vers les Grands Lacs à une immense quantité de grain. On espère qu'avant longtemps un arrangement sera conclu relativement à l'exploitation des parties terminées de cette ligne, en attendant son parachèvement de Moncton à Winnipeg.

Le projet de construction d'un chemin de fer à la baie d'Hudson dont s'est préoccupée l'attention publique depuis plusieurs années, est entré dans la voie de l'exécution. Déjà un contrat a été signé pour la construction sur la Saskatchewan, à la mission du Pas, d'un pont auquel on est à travailler. Durant la présente session un projet de loi vous sera soumis relativement à la continuation et au parachèvement de cette entreprise avec toute la diligence possible. La mise en rapport de notre grand pays de l'Ouest avec le Canada oriental et aussi avec les marchés d'outremer au moyen de cette nouvelle voie ferrée et de l'Océan, ouvrira non seulement à la colonisation une nouvelle partie du Canada, mais aidera aussi beaucoup au développement du commerce, au double avantage des producteurs et des consommateurs.

Mon gouvernement s'est occupé avec le plus grand soin de la construction du pont de Québec, la plus vaste entreprise de ce genre que le monde ait connue, et l'on prend toutes les précautions possibles pour assurer le succès de sa construction. Un contrat pour la sous-structure a été passé. Des soumissions pour la construction de la superstructure ont été reçues de quatre compagnies responsables et cette affaire est maintenant à l'étude.

On espère que le contrat sera signé prochainement et le travail de construction poussé avec vigueur jusqu'à ce qu'il soit terminé. Tout en reconnaissant l'importance de notre commerce intérieur et la grande valeur des marchés du Royaume-Uni pour nos produits, mon gouvernement sent qu'il doit profiter de toutes chances qui se présentent de promouvoir des relations amicales de commerce avec les colonies britanniques et les pays étrangers, afin que le surplus de notre production trouve un marché dans ces pays aux conditions les plus favorables.

Conformément à cette ligne de conduite, des accords commerciaux ont été conclus avec l'Italie et la Belgique et une liste de droits réduits a été accordée aux Pays-Bas.

L'avantage d'avoir des arrangements tarifaires plus satisfaisants entre les Etats-Unis et le Canada a été reconnu depuis longtemps des deux côtés de la frontière. La politique

commerciale de la République n'a pas, par le passé, favorisé les importations du Canada. Si nous avons beaucoup acheté des Etats-Unis, ceux-ci en retour ont fait très peu d'achats chez nous. Nous sommes heureux de constater qu'une politique plus libérale prévaut aujourd'hui chez nos voisins, et que le gouvernement de Washington exprime le désir d'établir de meilleures relations commerciales avec le Canada. Pour donner suite aux négociations qui ont été entamées, il y a quelques mois, entre le président des Etats-Unis et mon gouvernement,—négociations dont le résultat a été alors communiqué au Parlement—une nouvelle conférence a eu lieu à Ottawa entre les représentants des deux pays. Les négociateurs ne sont arrivés à aucune conclusion et aucun projet formel n'a été formulé, mais la libre discussion qui s'est engagée donne à mon gouvernement l'espoir qu'on pourra conclure avant longtemps un accord qui, sans sacrifier les intérêts du Canada, permettra à un grand nombre de nos produits de pénétrer dans les Etats-Unis à des conditions satisfaisantes.

Une commission royale nommée par feu Sa Majesté Edouard VII, et dans laquelle se trouvaient deux de mes ministres, a fait une étude minutieuse des conditions du commerce et du transport entre les Indes Occidentales britanniques et le Canada.

Conformément aux vues de la conférence impériale sur les droits d'auteur, à laquelle on est arrivé à des conclusions unanimes en faveur d'une législation uniforme sur ce sujet, pour tout l'empire, un projet de loi pour réviser et refondre la loi sur les droits d'auteur, sera soumis à votre étude.

Un projet de loi vous sera soumis à l'effet d'appliquer les dispositifs du traité récemment conclu avec les Etats-Unis au sujet des eaux limitrophes.

Des projets de loi seront aussi présentés concernant les banques, les élevateurs au terminus de cette partie de la voie ferrée à la tête du lac Supérieur, et aussi à l'égard des enquêtes sur les conditions des classes industrielles et ouvrières, leur amélioration et autres sujets.

Messieurs de la Chambre des communes:

Les comptes publics pour l'année écoulée seront mis entre vos mains.

Les estimations budgétaires pour la prochaine année fiscale seront soumises avant longtemps à votre approbation.

Honorables messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des communes:

Je recommande à votre plus sérieuse attention tous ces importants sujets et toutes les questions d'intérêt public et je prie la Divine Providence qu'elle éclaire vos délibérations.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des communes s'est retirée.

PRESENTATION D'UN BILL.

Bill (n°) intitulé: Loi concernant les chemins de fer.—(Sir Richard Cartwright.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi prochain, à 3 heures, p.m.